Yvon attend une greffe de poumons depuis un an

Yvon souffre d'emphysème pulmonaire depuis cinq ans. G.S.

Mardi 6 décembre 2011

" J'ai envie de me sentir à nouveau utile chez moi, de pouvoir vivre normalement "

Yvon, 64 ans attend une greffe de poumons qui pourrait lui sauver la vie. Hospitalisé à l'hôpital UCL Mont-Godinne de Namur, il nous livre son témoignage. " "

Yvon, en attendant sa greffe, apprend à vivre avec sa maladie et les handicaps qu'elle représente au quotidien. *C'est très dur. Je ne sais plus rien faire. Me laver me prend 1 heure, avant il me fallait dix minutes. Marcher est aussi devenu dur. Je dois transporter ma bouteille d'oxygène partout, c'est lourd et je suis tout de suite essoufflé. La vie est devenue dure, mais elle est quand même belle, je garde espoir. "* Yvon souffre d'emphysème pulmonaire depuis 5 ans. Ses poumons ne fonctionnent plus normalement et ne lui fournissent plus l'oxygène qui lui est nécessaire.

" J'ai refusé la greffe "

" *On m'a parlé d'une greffe la première fois il y a trois ans. On m'a dit que je pourrais être mis sur liste d'attente, que je remplissais les critères. J'ai refusé.*" Yvon ne craignait pas l'opération, mais avait quelques réticences quand au principe même du don d'organe. " *Ça me gênait de devoir attendre la mort de quelqu'un pour que je puisse vivre. J'en ai beaucoup parlé avec mon entourage. J'ai pris conscience que ce n'est pas parce que je m'inscris comme receveur ou pas que je vais changer le cours des événements, les gens meurent tous les jours sans que je puisse y changer quelque chose. Je suis allé à une réunion, j'ai parlé à des personnes greffées. J'ai réalisé que d'une certaine manière, la personne décédée vit encore, à travers le don d'organe, maintenant, je suis sur liste depuis un an environ.*"

Pour Yvon, l'attente est surtout une promesse d'une nouvelle vie, après la maladie. *Aujourd'hui, je ne sais plus rien faire. Ma femme doit tout prendre en charge seule. J'ai envie d'aller mieux et d'être de nouveau utile pour ma famille. De les aider en retour. ".*

La Belgique a un grand taux de transplantation pulmonaire par rapport à ses pays voisins. L'année passée la Belgique a effectué 118 transplantations pulmonaires. Chaque Belge est

donneur, sauf contre ordre fait à la commune. On peut également signaler son souhait d'être donneur et éviter à la famille d'avoir à prendre une lourde décision.

“ *Si le patient n'a fait aucun papier à la commune, on demande encore l'avis de la famille. En dernier lieu, on respecte toujours le choix du défunt, c'est le maître mot* ”, explique le Dr Evrard.